

COMMUNIQUE DE PRESSE

28 MARS 2023

Partenariat France Investissement Assureurs en faveur du financement des PME de croissance : Près de 12 Md€ mobilisés par les partenaires en 10 ans et annonce d'un nouvel engagement record

Le partenariat France Investissement Assureurs (FIA), entre Bpifrance et huit assureurs, Abeille Assurances, Assurances du Crédit Mutuel, Allianz France, AXA France, BNP Paribas Cardif, CNP Assurances, Crédit Agricole Assurances et Société Générale Assurances a permis d'engager 2,3 milliards d'euros entre 2019 et 2022 dans des fonds d'investissement soutenant la croissance et l'internationalisation des PME. Depuis sa création en 2012, ce sont 60 milliards d'euros qui ont été mobilisés, par effet de levier, pour les PME françaises non cotées. L'ensemble des partenaires assureurs annonce le renouvellement de leur engagement pour un montant record de 3 milliards d'euros sur cinq ans.

Paris, 28 mars 2023 – Au travers du partenariat FIA, initié en 2012 sous l'impulsion de Bpifrance, et reconduit en 2015 puis 2019, les huit assureurs partenaires, Abeille Assurances, Assurances du Crédit Mutuel, Allianz France, AXA France, BNP Paribas Cardif, CNP Assurances, Crédit Agricole Assurances et Société Générale Assurances, se sont engagés à financer des PME indépendantes en souscrivant, aux côtés de Bpifrance, dans des fonds d'investissement dont la stratégie répond à trois objectifs : accompagner les entreprises innovantes non cotées, favoriser leur croissance et leur internationalisation.

Pour la troisième génération du partenariat France Investissement Assureurs (2019-2022), **trois nouveaux assureurs ont rejoint le dispositif : Abeille Assurances, Assurances du Crédit Mutuel et Société Générale Assurances.**

Les huit assureurs partenaires s'étaient engagés à souscrire 2 milliards d'euros sur la période dans des fonds éligibles aux thèses couvertes par le Partenariat FIA (capital risque, capital croissance et capital développement transmission). **Avec 2,3 milliards d'euros qui ont été investis dans 83 fonds sur la période, l'objectif a été dépassé.**

Avec Bpifrance, qui a investi sur les mêmes thèses d'investissement pour un montant de 4,2 milliards d'euros, ce sont au total **6,5 milliards d'euros** qui ont ainsi été mobilisés par les partenaires **pour les PME de croissance**, et **33 milliards d'euros au total avec l'effet de levier**. Les montants souscrits par l'ensemble des partenaires de France Investissement Assureurs représentent **19% du montant global levé par ces fonds** sur la période 2019-2022¹, démontrant un fort effet de levier.

Entre 2019 et 2022, 1 420 entreprises ont bénéficié des fonds FIA, majoritairement dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (43%), suivi par les services (26%), l'industrie (14%), les sciences de la vie (13%) ou encore la *clean tech* (5%)². A terme, ce sont près de **4 500 entreprises** qui devraient bénéficier des fonds souscrits dans le cadre du partenariat.

Depuis sa création il y a 10 ans, le dispositif n'a cessé de monter en puissance. A chaque génération du partenariat, les assureurs ont dépassé les objectifs fixés, pourtant revus à la hausse. Pour rappel, sur la première période (2012-2015), les partenaires ont investi 690 millions d'euros (vs. un objectif de 600 millions d'euros) puis, entre 2015 et 2019, ils ont investi 1,2 milliard d'euros (vs. un objectif d'1 milliard d'euros).

En 10 ans, ce sont 60 milliards d'euros qui ont été mobilisés pour les PME françaises non cotées par effet de levier.

¹ A ces 6,5 milliards d'euros souscrits par les partenaires FIA, s'ajoutent 26,9 milliards d'euros souscrits par des investisseurs privés et institutionnels.

² Sur la base des données disponibles au 30.09.2022



Les huit assureurs partenaires poursuivent leur mobilisation et s'engagent à souscrire 3 milliards d'euros entre 2023 et 2027. D'autres assureurs pourraient rejoindre le dispositif.

« La mobilisation des assureurs partenaires a une nouvelle fois été déterminante pour l'industrie française du capital investissement. Grâce à un fort effet de levier, ce sont ainsi plus de 60 milliards d'euros qui ont été mobilisés en 10 ans pour le financement de la croissance des PME françaises non cotées » indique **Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance**. « Nous sommes très heureux de voir ce partenariat poursuivre sa montée en puissance afin de soutenir la croissance et l'internationalisation de nos PME, deux facteurs indispensables pour maintenir notre compétitivité ».

« Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu contribuer au partenariat FIA (France Investissement Assureurs) sur la dernière période 2019-2022. Le soutien à l'économie française et en particulier la contribution au développement des PME et des ETI est au cœur de la stratégie d'investissements d'Abeille Assurances depuis de nombreuses années. Les échanges avec Bpifrance et les différents acteurs du partenariat sont très riches et nous permettent de nourrir notre activité d'investissement. Nous avons bien l'intention de poursuivre ce partenariat en renouvelant notre engagement pour la période à venir avec France Investissements Assureurs. » **selon Thomas Rivron, directeur des Investissements Abeille Assurances**.

« C'est une satisfaction pour Allianz France de participer de façon pérenne au programme « France Investissement Assureurs » et de contribuer au succès de son déploiement depuis plus de 10 ans. Nous sommes convaincus que ce dispositif apporte un soutien et une réponse adaptés aux besoins de financement de PME et d'ETI innovantes qui œuvrent notamment pour répondre aux enjeux de croissance, d'innovation, d'emploi et de rayonnement international. En tant qu'assureur et investisseur, nous avons un rôle sociétal à jouer et nous sommes particulièrement sensibles à ces enjeux. Ce programme complète notre engagement historique depuis près de 25 ans dans le domaine du private equity pour proposer des rendements attractifs à nos clients et contribuer à la croissance économique pour servir l'avenir » explique **Matthias Seewald, membre du Comité Exécutif d'Allianz France et Directeur des investissements**.

« En tant que premier assureur des entreprises françaises, AXA France est plus que jamais engagée aux côtés des PME et ETI présentes partout en France pour soutenir leur croissance, faire rayonner leur savoir-faire et accélérer leur développement à l'international. AXA France se mobilise pour orienter l'épargne des Français, soutenir l'économie réelle, la création d'emplois et la souveraineté économique de la France », déclare **Patrick Cohen, Directeur général d'AXA France**.

« Notre groupe, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, est la banque d'une PME sur trois à travers le territoire. En tant que filiale d'assurance d'un bancassureur mutualiste, c'est tout naturellement que depuis de nombreuses années, nous investissons dans un horizon de long terme, au bénéfice de nos assurés, dans l'économie française en financement de haut de bilan. Ce partenariat offre un espace de dialogue intéressant avec Bpifrance et nos confrères. » indique **Pierre Reichert, Président du Directoire du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel**.

« En tant qu'assureur, BNP Paribas Cardif gère l'épargne de ses assurés dans une perspective de long terme. Notre contribution à France Investissement Assureurs s'inscrit dans notre stratégie d'investisseur institutionnel et notre rôle clé dans le financement de l'économie. Nous sommes fiers de soutenir les PME françaises via ce partenariat, en parfaite cohérence avec notre volonté d'accompagner les entreprises innovantes », déclare **Olivier Hérel, directeur général adjoint de BNP Paribas Cardif en charge de la gestion d'actifs**.

« CNP Assurances est fière de contribuer dans le cadre du partenariat France Investissements Assureurs, à la croissance durable des PME et ETI françaises non cotées. En soutenant à la fois l'ancrage local et les ambitions internationales de nos entreprises tout en créant de la valeur pour nos assurés, cette participation illustre



parfaitement notre raison d'être et nos engagements vis-à-vis de toutes nos parties prenantes » indique **Olivier Guigné, directeur des investissements Groupe, en charge de la business unit ingénierie et clientèle patrimoniale, de CNP Assurances.**

« *Le partenariat France Investissement Assureurs s'inscrit dans la stratégie de Crédit Agricole Assurances, mise en œuvre depuis de nombreuses années, de soutenir l'économie française et plus particulièrement les PME et ETI dans leur développement. La qualité des opportunités entrant dans ce cadre a assuré le succès du déploiement de ce programme. Les fonds retenus par France Investissement Assureurs présentent des caractéristiques qui répondent à nos préoccupations : des investissements à long terme qui nous permettent d'une part d'offrir à nos assurés des rendements attractifs et d'autre part d'investir de façon importante dans l'économie française.* » déclare **Matthieu Lance, Directeur adjoint des investissements, responsable des actifs réels et des participations, Crédit Agricole Assurances.**

« *En tant que bancassureur, nous avons un rôle essentiel à jouer en faveur d'une société durable, grâce à nos investissements dans l'économie réelle et notamment le financement de PME en croissance. Le partenariat France Investissement Assureurs s'inscrit pleinement dans notre démarche en tant qu'investisseur responsable, à laquelle nous associons nos assurés.* » ajoute **Eric Joseph, Directeur des Investissements de Société Générale Assurances.**

La gouvernance de France Investissement Assureurs coordonne la mise en œuvre de la stratégie définie entre les partenaires et assure le suivi et la transparence des investissements réalisés.

Contacts presse :

Bpifrance

Nathalie Police
01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

Sophie Santandrea
07 88 09 28 17
sophie.santandrea@bpifrance.fr

Allianz France

Anne-Sandrine Cimatti
06.07.80.12.59
anne-sandrine.cimatti@allianz.fr

Crédit Agricole Assurances

Françoise Bololanik
01 57 72 46 83
francoise.bololanik@ca-assurances.fr

BNP Paribas Cardif

Géraldine Duprey
06 31 20 11 76
geraldine.duprey@bnpparibas.com

Charlotte Pietropoli
06 98 49 50 99
charlotte.pietropoli@bnpparibas.com

AXA

Catherine Alves
06 81 27 00 09
catherine.alves@axa.fr

CNP Assurances

Florence de Montmarin
01 42 18 86 51
florence.demontmarin@cnp.fr

Assurances du Crédit Mutuel

Mathieu Gireme
03 88 13 23 23
mathieu.gireme@acm.fr

Abeille Assurances

Karim Mokrane
01 58 85 21 55 / 06 07 80 12 59
karim.mokrane@abeille-assurances.fr

Société Générale Assurances

Fanny Rouby
01 57 29 11 12
fanny.rouby@socgen.com



France Investissement Assureurs

Caractérisation des fonds cibles :

- Fonds investissant dans des entreprises de croissance non cotées, principalement françaises, pour réaliser des opérations de capital-risque, des petites opérations de capital développement, des petites transmissions, et des opérations de capital-retournement/situations spéciales ;
- fonds investissant en fonds propres, en mezzanine (sous forme d'obligations permettant d'accéder au capital) ou en titres de créances,
- Très prioritairement des fonds en période de souscription (investissements primaires) ;
- Préférentiellement des fonds de type FPCI ou SLP (Société de Libre Partenariat), éventuellement des sociétés de capital investissement bénéficiant du statut fiscal de SCR, ou des FCT pour les titres de créances, ou des entités d'investissement équivalentes établies hors de France et investissant majoritairement en France ;
- fonds de fonds investissant dans des fonds d'investissement répondant aux critères précédents.

Caractérisation des équipes assurant la gestion des fonds cibles :

- Équipes indépendantes, au meilleur niveau des pratiques de la profession et ayant la capacité à réaliser des performances financières ;
- Capacité à déployer une approche d'investisseur responsable faisant progresser les entreprises dans le domaine du social, de l'environnement, de la gouvernance ;
- Niveaux de frais de gestion et d'intéressement raisonnables au regard des moyens mis en œuvre par la stratégie du fonds concerné ;
- Reporting de très bon niveau (au plan des résultats financiers et des résultats économiques) ;
- Apport concret de valeur ajoutée aux participations du portefeuille.